
Admission à la barre de la députation de la section des Gravilliers qui présente en don les dépouille de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, en annexe de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Admission à la barre de la députation de la section des Gravilliers qui présente en don les dépouille de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, en annexe de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 115;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40297_t1_0115_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

barre les chappes et les chasubles. Les cris de *Vive la République! vive la Montagne!* se mêlent à *Ça ira*, et sont répétés par le peuple qui est au-dehors.

Cette séance est terminée par l'abjuration de deux prêtres de la section des Gravilliers.

La Convention décrète la mention honorable de la conduite des citoyens de la section des Gravilliers, insertion au *Bulletin* du discours de l'enfant et de l'hymne des orphelins. Elle ordonne l'envoi de son procès-verbal de ce jour à tous les départements et lève la séance à cinq heures.

C.

COMPTE RENDU du *Mercury universel* (1). ...

Des citoyens de la section des Gravilliers, vêtus de chappes, de chasubles, d'étoles, de mitres, entrent en dansant : *Ça ira*. Ils portent plusieurs dais. Sous l'un est le buste de Lefebvre. Mais après avoir pris séance dans les gradins, les républicains se sont dépoüillés de ces dorures, de ces vêtements et brimborions de l'hypocrisie. Ils ont été jetés en l'air, au bruit des applaudissements et des cris, et remis en paquets après avoir, avec justice, servi de jouets à ceux qui ne croient plus aux vieilles idoles. Un enfant a porté la parole, et, réuni à ses camarades, ils ont fait entendre l'hymne suivant, sur l'air chéri :

Français, quelle métamorphose
Transforme nos saints en lingots?
La raison est enfin éclose,
Elle anéantit les cagots. (bis)
De leurs ridicules mystères
Effaçons jusqu'au souvenir;
Que notre dogme à l'avenir
Soit d'être heureux avec nos frères.

Français, la vérité, qui brille à tous les yeux,
La liberté, l'égalité : voilà quels sont nos dieux !

Voûté si longtemps profanée
Par le plain-chant du calotin,
Tu ne seras plus parfumée
Que par l'encens républicain. (bis)
Réjouis-toi, tes destinées
Loin d'un clergé sot et fripon,
A la nature, à la raison
Seront désormais consacrées.

Français, la vérité, qui brille à tous les yeux,
La liberté, l'égalité : voilà quels sont nos dieux !

Sur le tombeau du fanatisme
Et d'une absurde trinité,
Éclairons le patriotisme
Du flambeau de la vérité. (bis)
Aux discordes du culte antique
Faisons succéder l'union,
Et que notre religion
Soit d'adorer la République.

Français, la vérité, qui brille à tous les yeux,
La liberté, l'égalité : voilà quels sont nos dieux !

L'Assemblée en a décrété l'impression et l'envoi du procès-verbal de la séance à tous les départements.

(1) *Mercury universel* [24 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 216, col. 2].

D.

COMPTE RENDU de l'*Auditeur national* (1).

La séance a été terminée par l'offrande que sont venus faire les citoyens de la section des Gravilliers des chasubles, chapes et autres habits de prêtres dont ils s'étaient vêtus et qu'ils ont déposés au milieu de vifs applaudissements. Le cortège était accompagné d'une musique militaire, jouant des airs chéris de la liberté. Un orphelin de sept ans a été l'organe des sentiments de la section; un autre a chanté un hymne patriotique. Cette cérémonie a excité des transports d'allégresse; le récit, ainsi que le discours du jeune orphelin, sont imprimés et envoyés aux départements.

E.

COMPTE RENDU des *Annales patriotiques et littéraires* (2).

La séance a été terminée par l'entrée d'une véritable procession. C'étaient des citoyens de la section des Gravilliers qui, presque tous convertis d'habits d'église, ont commencé leurs chants par l'air *Alleluia* et les ont terminés par la *Carmagnole*, qu'ils ont dansée revêtus de chapes, de surplis, etc. La marche était terminée par un dais, sous lequel était le buste de Lefebvre, assassiné par un esclave des rois. Ce spectacle a été vivement applaudi, surtout au moment où tous les citoyens, se débarrassant de leurs habits sacerdotaux, les ont jetés dans l'enceinte de la barre, comme pour se purifier de les avoir un instant portés.

F.

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne* (3).

La section des Gravilliers termine la séance par l'hommage des dépouilles de l'église de Saint-Nicolas-des-Champs. Un jeune orphelin de la patrie, dont les préjugés religieux n'ont point encore atteint l'esprit, sert d'organe aux citoyens des Gravilliers et reçoit l'accolade du Président.

VII.

UN CI-DEVANT PRÊTRE DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS SE PLAINT DE NE PAS ÊTRE MARIÉ (4).

COMPTE RENDU du *Mercury universel* (5).

Un ci-devant prêtre de l'église du ci-devant Saint-Nicolas-des-Champs se plaint de n'avoir

(1) *Auditeur national* [n° 417 du 23 brumaire an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 6].

(2) *Annales patriotiques et littéraires* [n° 317 du 24 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 1470, col. 1].

(3) *Journal de la Montagne* [n° 164 du 23^e jour du 2^e mois de l'an II (mercredi 13 novembre 1793), p. 1212, col. 2].

(4) Le discours de ce prêtre, qui faisait probablement partie de la députation de la section des Gravilliers, n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 22 brumaire an II; mais il y est fait allusion dans le compte rendu de cette séance publié par le *Mercury universel*.

(5) *Mercury universel* [24 brumaire an II (jeudi 14 novembre 1793), p. 217, col. 1].